



RÉGIME
DE RETRAITE
des groupes
communautaires
et de femmes

INFOLETTRE

UN RÉGIME DE RETRAITE POUR NOUS!

Volume 12, numéro 4, le 6 décembre 2021

Des nouvelles du comité de retraite

Le comité de retraite s'est réuni les 16 et 17 novembre 2021. La rencontre a débuté avec la nomination de M. Régis Audet comme représentant des personnes inactives sans droit de vote. Rappelons que ce poste était resté vacant à la suite de l'assemblée annuelle du Régime au mois de septembre dernier.

Le comité de retraite a également modifié les articles 3.2, 15.2 et 15.3 du texte du Régime. D'abord, les membres ont soustrait de l'article 3.2 sur la date d'admissibilité au Régime l'obligation pour les employés-ées non réguliers d'adhérer après 5 ans de service continu. En effet, avec le temps, le secrétariat a réalisé que cette règle était difficilement applicable et qu'elle était même parfois un frein à l'adhésion de certains organismes.

Quant aux articles 15.2 et 15.3 concernant les cotisations patronale et salariale, il a été spécifié dans chacun des deux articles que le taux choisi doit être le même pour toutes les personnes participantes d'un même employeur.

Finalement, Normand Vachon, membre indépendant, a offert aux membres du comité une introduction aux PRI, les principes pour l'investissement responsable afin de permettre à tout le monde de mieux suivre les rapports des différents gestionnaires de placement sur ce sujet qui nous préoccupe tous.

Rapport sur les placements au 30 septembre 2021

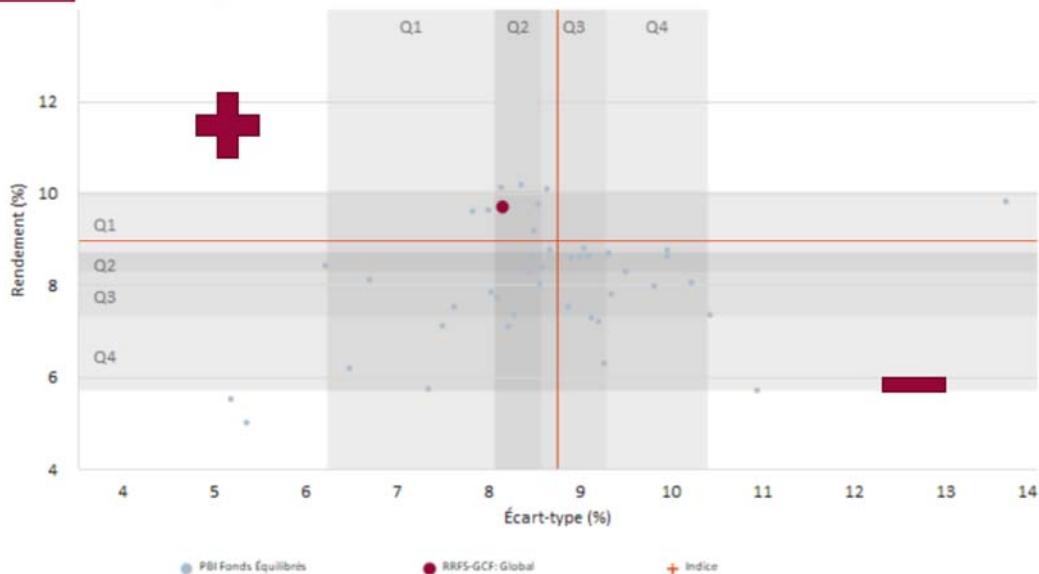
Les résultats financiers pour le troisième trimestre de l'année 2021 s'avèrent encore une fois positifs avec un rendement de 1,98 %, soit mieux de 0,60 % que notre indice de référence. Mis à part les revenus fixes à court et long terme qui ont des rendements négatifs en raison d'une hausse des taux d'intérêt, toutes les autres classes d'actifs ont des rendements positifs, et tous, même les revenus fixes, ont mieux performé que leurs indices de référence.

Si nous regardons les résultats de la caisse sur un horizon de 4 ans, la performance de la caisse du Régime est toujours supérieure à celle de l'indice de référence avec une performance de 9,71 %. Rappelons que la caisse du Régime doit obtenir, selon les calculs actuariels, des rendements de 5,5 % net de frais sur le long terme. Nous sommes donc bien au-delà de cette exigence.

| | T3-2021 | AAD | 4 ans |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Total - RRFS-GCF | 1,98 % | 9,96 % | 9,71 % |
| <i>vs Indice RRFS-GCF</i> | <i>+1,38 %</i> | <i>+1,76 %</i> | <i>+0,72 %</i> |
| Revenu fixe | -0,28 % | -3,41 % | 4,07 % |
| <i>vs Indice FTSE Canada Univers</i> | <i>+0,23 %</i> | <i>+0,54 %</i> | <i>+0,42 %</i> |
| Revenu fixe long terme | -1,10 % | -6,89 % | 5,19 % |
| <i>vs Indice FTSE Canada Long terme</i> | <i>+0,51 %</i> | <i>+1,97 %</i> | <i>+0,23 %</i> |
| Actions canadiennes | 2,23 % | 18,50 % | 10,23 % |
| <i>vs Indice S&P/TSX composé</i> | <i>+2,06 %</i> | <i>+1,02 %</i> | <i>+0,49 %</i> |
| Actions étrangères | 2,01 % | 10,12 % | 12,40 % |
| <i>vs Indice Actions Étrangères*</i> | <i>+0,78 %</i> | <i>-1,11 %</i> | <i>+0,46 %</i> |
| Immobilier (net de frais) | 4,13 % | 11,49 % | 8,17 % |
| <i>vs IPC + 4%</i> | <i>+2,17 %</i> | <i>+6,33 %</i> | <i>+2,29 %</i> |

*L'indice du fonds d'actions étrangères est MSCI ACWI net à partir du mois de juillet 2021. Avant juillet 2021, l'indice était MSCI Monde net.

Aussi, si nous comparons notre caisse avec les autres caisses de retraite sur 4 ans en analysant le rapport risque/rendement, notre caisse se situe toujours dans le premier quartile en haut à gauche dans la section souhaitée avec des placements qui offrent moins de risque et plus de rendement.



Finalement, afin de diversifier davantage les placements en immobilier et s'assurer de pouvoir respecter notre politique de placement, la Fiducie globale songe à introduire un nouveau gestionnaire en immobilier. L'équipe de PBI a donc été invitée à présenter aux

membres du comité la situation de la coquille en immobilier ainsi que le nouveau gestionnaire proposé.

Rappel pour les employeurs : adhésions des employés-ées non réguliers

Nous vous rappelons que selon la loi sur les régimes complémentaires de retraite, les employés non réguliers qui ont travaillé plus de 700 heures ou obtenu des gains supérieurs à 35 % du MGA (soit 21 560 \$ pour 2021) durant l'année 2021 **peuvent** adhérer au Régime de retraite au 1^{er} janvier de l'année suivante, soit janvier 2022. Nous vous invitons à consulter l'article 3.1 du texte du Régime et à remettre aux personnes concernées le *Formulaire d'entente entre l'employeur et l'employé-ée non régulier concernant l'adhésion au Régime de retraite* qui se trouve dans la section ParticipantEs de notre site Internet (www.regimeretraite.ca).

Facteurs d'équivalences (FE)

À titre de rappel : les facteurs d'équivalence pour l'année 2021 seront disponibles lorsque les 12 fichiers de remise et les 12 paiements de l'année auront été reçus. Le rapport sur les facteurs d'équivalence est disponible dans la section *Rapport* du portail administratif du Régime.

Bienvenue Sofia!

L'équipe du secrétariat continue de s'agrandir, tout comme le Régime ! En effet, le 15 novembre dernier, nous avons accueilli Sofia Weiss, notre nouvelle agente d'accueil et d'administration. Quant à Maria Bekka, elle occupe désormais le nouveau poste de technicienne à l'administration et aux communications.

De nouveaux groupes se joignent au Régime

Depuis la dernière Infolettre, nous avons accueilli **13 nouveaux groupes** !

- 906 – Carrefour Populaire de Saint-Michel Inc.
- 907 – La Halte du Coin
- 908 – L'A-Droit de Chaudière-Appalaches
- 909 – Association Épilepsie-Estrie inc.
- 910 – Association des parents d'Enfants handicapés de Drummond
- 911 – Maison de la famille des Chenaux
- 912 – Amélys
- 913 – ACEF de la péninsule
- 914 – Diabète Bas-St-Laurent inc
- 915 – Criphase
- 916 – Groupement des organismes de personnes handicapées du Saguenay
- 917 – Projet de prévention des toxicomanies Cumulus
- 918 – Maison des familles de l'Érable

Le Régime souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux groupes et au personnel salarié qui y œuvre !

Fermeture du secrétariat pour la période des Fêtes

Les bureaux du secrétariat seront fermés du lundi 20 décembre 2021 au 4 janvier 2022 inclusivement. Toute l'équipe sera de retour le 5 janvier 2022.

Le comité de retraite ainsi que les employés du secrétariat vous souhaitent à toutes et à tous un merveilleux temps des fêtes et une bonne année 2022!

Nos coordonnées

| | |
|--|----------|
| Anabelle Caron, coordonnatrice générale | poste 24 |
| Martine Marleau, coordonnatrice administrative | poste 23 |
| Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité | poste 25 |
| Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation | poste 22 |
| Maria Bekka, technicienne à l'administration et aux communications | poste 26 |
| Sofia Weiss, agente d'accueil et d'administration | poste 21 |

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
2415, rue Montgomery, Montréal (Québec) H2K 2S2
Tél. : 514-878-4473/1 (888) 978-4473
Adresse courriel : rrfs-gcf@regimeretraite.ca
Site Internet : www.regimeretraite.ca

